



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été mis en ligne par le CRDP de Strasbourg pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

DANS CE CADRE	Académie :	Session :
	Examen :	Série :
	Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
	Epreuve/sous épreuve :	
	NOM :	
	(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)	
	Prénoms :	N° du candidat <input type="text"/>
Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)	
NE RIEN ÉCRIRE	Appréciation du correcteur	
	<input type="text"/>	

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

EP 3
Connaissance de l'Entreprise et de son Environnement
Economique, juridique et social
(CEEEJS)

1^{ère} partie : Connaissance de l'entreprise et éléments comptables

/ 7 points

2^{ème} partie : Le secteur économique

/ 7 points

3^{ème} Partie : Le secteur juridique et social

/ 6 points

TOTAL

/ 20 points

CAP GLACIER FABRICANT	Code : 10-132	Session 2013	SUJET
EP3 Connaissance de l'entreprise et de son environnement économique, juridique et social	Durée : 30 min	Coefficient : 1	Page S 1/6

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

1^{ère} Partie : Connaissance de l'entreprise (7 points)

Jules SERVAIN travaille chez Monsieur DUTHEZ, artisan glacier à Chalon sur Saône. Il est chargé de tenir les stocks de l'entreprise.

Dans la fiche de stock « sucre » (**annexe 1**), il doit enregistrer les opérations ci-dessous en utilisant la méthode « premier entré, premier sorti » (PEPS).

- le 03/05/2010 : stock initial de 57kg à 0.65€ le kg
- le 06/05/2010 : sortie de 28kg (sortie n°25)
- le 10/05/2010 : achat de 85kg à 0.63€ le kg (entrée n°12)
- le 11/05/2010 : sortie de 55kg (sortie n°26)
- le 14/05/2010 : achat de 70kg à 0.66€ le kg (entrée n°13)
- le 20/05/2010 : sortie de 65kg (sortie n°27)

Annexe 1 : Fiche de stock

									Désignation :-----		
Dates	Libellés	Entrées			Sorties			Stocks			
		Q	P.U	Montant	Q	P.U	Montant	Q	P.U	Montant	

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

2^{ème} Partie : Environnement Economique (7 points)

Monsieur Duthez se pose des questions sur l'évolution de la consommation des ménages.

D'après le document 1, Il demande à Jules de répondre aux questions suivantes :

2.1 Donner la part de l'alimentation de la consommation des ménages :

en 1960 : en 2006 :

2.2 Cocher la raison qui justifie la diminution de la part de l'alimentation dans la consommation des ménages :

- Souci de garder la ligne
- Prix trop élevés
- Hausse forte des autres postes

2.3 A l'aide du document 1, donner les 3 postes de la consommation qui progressent le plus en variation :

.....
.....
.....

D'après le document 2,

2.4 Donner les 3 raisons qui justifient la diminution du poste Alimentation dans la consommation des ménages.

.....
.....
.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Document 1 :

Évolution par fonction

	Structure en %				valeurs en 2006 millions d'Euros	Taux de variation annuel moyen en %, 1960-2006*
	1960	1980	2000	2006		
Alimentation	27,5	16,4	13,8	12,9	166,4	2,1
Habillement	10,1	6,1	4,2	3,6	46,9	1,8
Logement	9,7	15,4	18,1	19,4	250,2	3,9
Équipement	7,9	6,4	4,8	4,6	58,9	3,0
Santé	1,9	1,6	2,5	2,6	33,9	5,5
Transports, communications	9,5	13,3	13,8	13,5	174,2	4,1
Loisirs et culture	6,1	6,9	7,2	7,2	92,6	4,9
Autres	13,1	13,7	13,2	13,2	170,1	2,4
<u>Dépense de consommation socialisée</u>	14,1	20,1	22,4	23,2	299,2	3,8
<u>TOTAL : consommation effective des ménages</u>	100	100	100	100	1292,4	3,3

* taux de variation des quantités consommées

INSEE Comptes nationaux

Document 2 :

En quarante ans, la dépense de consommation par habitant a été multipliée par 2,7 en monnaie constante. L'environnement du consommateur a changé : l'extension de la grande distribution, l'évolution des modes de vie, l'apparition de nouveaux produits ont modifié les comportements de consommation. La perte de vitesse des dépenses traditionnelles a été pour partie compensée par le dynamisme des produits à haute technologie. Ils ont pris le relais des appareils électroménagers, désormais largement diffusés. Néanmoins, la plus grande partie du budget des ménages continue à être utilisée pour les dépenses alimentaires et le logement. Celui-ci a détrôné l'alimentation comme premier poste de la consommation depuis une vingtaine d'années. En ajoutant aux dépenses effectivement supportées par les ménages celles qui sont financées par la collectivité, la santé est désormais le deuxième poste de consommation.

Insee Première 832 "La consommation des ménages depuis 40 ans"

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

3^{ème} Partie : Environnement Juridique et Social

(6 points)

Un ami de Jules se pose des questions au sujet du droit du travail, Jules relit son contrat de travail (document 3). Son ami lui demande de répondre aux questions ci-dessous.

3.1 Citer le type de contrat de travail qui correspond à la situation de Jules ?

La signification des sigles utilisés devra être donnée.

.....
.....

3.2 Nommer les parties au contrat de travail ?

.....
.....
.....

3.3 Pour quelle durée hebdomadaire de travail, Jules a -t-il été embauché ?

.....
.....

3.4 A l'aide du contrat de travail présenté ci-contre :

Citer une obligation pour le salarié :

Citer une obligation pour l'employeur :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Document 3 :

CONTRAT DE TRAVAIL

ENTRE

MONSIEUR DUTHEZ, propriétaire de l'entreprise « La gourmandise » située 17 rue Prémartine à Chalon sur Saône (71)

ET

MONSIEUR SERVAIN

né(e) à Segré le 18/06/1983 de nationalité française demeurant au 28 rue du pont à Chalon sur Saône (71)

IL A ETE CONVENU ET ACCEPTE CE QUI SUIT :

ENGAGEMENT

L'entreprise « LA GOURMANDISE » engage aux termes du présent contrat de travail et sous réserve des résultats de la visite médicale d'embauche Monsieur Jules SERVAIN qui l'accepte, en qualité d'ouvrier glacier.

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter du 01/06/10.

LIEU DE TRAVAIL

Le salarié exercera habituellement ses fonctions au 17 rue Prémartine 71000 Chalon sur Saône

DUREE DE TRAVAIL - HORAIRES

L'horaire de travail du SALARIE sera 35 heures par semaine.

REMUNERATION ET AVANTAGES EN NATURE

Le salarié percevra un salaire de base mensuel brut de 1 500 € versé selon les modalités définies dans les conditions d'engagement.

LITIGES

En cas de difficulté d'interprétation ou d'exécution du présent contrat, les parties se rapprocheront afin de trouver une solution amiable.

En cas d'échec, la juridiction compétente en la matière est le Conseil de Prud'homme.

Fait à Chalon sur Saône, le 01/06/10

POUR LE SALARIE

Jules SERVAIN

(faire précéder la signature

de la mention "Lu et approuvé")

POUR L'EMPLOYEUR

Pierre DUTHEZ